territoriale réorganisant la France en 17 grandes régions, la création de l'Agence nationale de Santé Publique, la gestion intégrée des risques et la réorganisation des vigilances avec un renforcement de la coopération régionale coordonnée par les ARS.

La suite reste à écrire… et le bulletin constituera un outil précieux pour vous tenir informés au plus près des nécessaires ajustements du dispositif de prévention du risque infectieux associés aux soins.
Que de défis à relever ensemble !
Traditionnellement je vous adresse tous mes vœux pour cette Nouvelle Année qui s'annonce riche en perspectives d'évolution et de coopération.